



Comité Départemental de Spéléologie des Pyrénées-Atlantiques



Conseil d'administration du 10 mars 2017

Le conseil d'administration s'est déroulé à Oloron, 10 rue Adoue chez Christine et Didier Marion Gastéréguy ; il était présidé par Christine Gastéréguy et Serge Planès.

En présence des membres du conseil : Marie-Claude Douat, Marie-Christine Delmasure, Pierre-Henri Fontespis-Loste, François Ichas, Jérôme Labat, Maryse Labat, Michel Lauga, Samuel Maysonnave, Eric de Valicourt,

du Conseiller en Développement Sportif Territorial, Mathieu Rasse,

du directeur de la SAS La Verna, Jean-François Godart,

Excusés : Virginie Couanon, Paul Doumenjou, Alain Grésillaud, Gilen Iriart, Emmanuel Tixier,

Secrétaire de séance : Marie-Claude Douat.

Ouverture du conseil d'administration à 19h 15.

Ordre du Jour :

1. Le point Karsteau
2. AG CSR NA
3. Subventions
4. Canyons
5. Gestion des sites
6. InturPYR
7. Trésorerie
8. Divers

1 Le point Karsteau

1a - La Charte

L'objectif actuel est que Karsteau, base de données nationale ait une charte.

La commission Karsteau a élaboré un projet de charte « Règles d'accès et d'utilisation de Karsteau », qui a été validé par le CA par un vote, le juin 2016. Le CDS défend ce projet de charte et souhaite et souhaite que celle-ci soit en cohérence avec la charte Karsteau élaborée par la Commission Karsteau Régionale.

Pour atteindre cet objectif, il faut contacter les différents CDS adhérents, prendre leur avis et harmoniser les différentes règles d'usage. Ce travail est en cours et se déroule surtout à

partir de version de charte mise en ligne sur des document partagés

Décision : Le CA confirme qu'il délègue à la commission Karsteau 64 le soin de défendre et soutenir sa position votée en juin 2016.

Proposition de Jérôme Labat : en cohésion avec l'esprit d'ouverture de Karsteau, il serait bon de mettre sur le site du CDS la fiche des cavités classiques.

Décision : Proposition adoptée à l'unanimité.

1b - Service civique :

La possibilité de prendre un service civique pour Karsteau est validée. Il sera suivi par Mathieu sur le plan administratif ; par François Ichas et Yves Bramoullé sur le contenu des données à rentrer dans la base. L'idée à concrétiser est de rassembler et d'intégrer dans Karsteau les données sur les cavités du département actuellement éparpillées dans de multiples endroits : Spelunca, archives Delaitre, archives du CDS.

Décision : faire une fiche de poste. Fiche à créer par Mathieu Rasse, François Ichas et Jérôme Labat. Demander à Yves Bramoullé s'il veut participer à cette tâche.

Les candidats au poste de service civique ont entre 18 et 25 ans inclus ; poste pour 6 mois, renouvelable. Salaire mensuel : 580€, payé par l'Etat, pour un travail hebdomadaire de 20 heures. Le service civique revient à 106€.

Sur cette somme, la fédération prend en charge 100€ ; reste à charge du CDS 6€ par mois.

Si nous passons par le CDOS, il en prend en charge la moitié - 50€ - mais il se charge de toutes les démarches.

2 Organisation de l'AG du CSR NA

Répartition des tâches

Postes	Responsables	Tâches
Hébergements	Christine Gastéréguy	Liste des gîtes, camping, structures disponibles et leur capacité d'accueil
Restauration, buvette	Mathieu Rasse	Recherche d'associations et/ou traiteur
Animation samedi soir	Pierre-Henri Fontespis Loste	Recherche d'un groupe de musique
Inscriptions	Marie Claude Douat, Serge Planès	Proposer un formulaire d'inscription à mettre en ligne sur le site du CDS
Cavités, canyons	Mickey Douat, Jérôme Labat, Samuel Maysonnave	Equipement Fiches d'accès et d'équipement
Coordination générale	Michel Lauga	Contacter Yves Bramoullé pour coordination avec le CSR NA

Décisions

- ³⁵₁₇ Demander au CSR NA son cahier des charges (salles, équipements, autres desiderata)
³⁵₁₇ Se contacter vendredi prochain 17 mars pour faire le point.

1 – Subventions

Conseil Départemental : l'action spécifique du CDS en 2017 est l'organisation de l'AG régionale. La demande a été faite.

Pour rappel : le CD nous donne 32 000€ pour nos actions et le salaire de Mathieu.

CNDS : Les clubs ont reçu les informations nécessaires pour faire leur demande.

Rappel : nécessité de mutualiser les demandes.

Demande minimum : 1500€

Chaque club subventionné l'an dernier doit envoyer un compte rendu succinct de l'action réalisée et la description du projet de 2017. Rappel des clubs qui ont bénéficié de la subvention CNDS en 2016 : GSVO, SSPPO, LM, GSO.

Sont éligibles à une subvention, les actions en faveur des personnes en situation de handicap, les JNS, l'action vers les collèges, jeunes des quartiers défavorisés : Saragosse, Ousse des Bois etc...

Les demandes doivent être obligatoirement faites par internet, sachant que le logiciel utilisé a malheureusement quelques bugs.

Date butoir d'envoi au CDS : fin mars pour un envoi du CDS à la DDCS le 7 avril dernier délai.

4 – Canyons

³⁵₁₇ Réunion canyonistes – CDS le 16 mars, rue Adoue à Oloron, chez Didier et Christine.

³⁵₁₇ JTR : réunion le 17 mars à Arette.

Les Journées des 13-14 mai de cette année seront le copié-collé de celles de l'an dernier : même lieu d'hébergement : le PEP d'Arette ; même programme, mêmes fédérations participantes, CAF, FFME, FFS.

Programme :

J : Falaise à La Mouline

J2 : canyons dans le secteur de Kakoueta

Equivalence entre les 3 fédérations pour le niveau initiateur seulement, pas pour le moniteur.

³⁵₁₇ Stage en Crète

Le CDS est organisateur du stage canyon en Crète du 2 au 8 avril.

5 - InturPYR

³⁵₁₇ Chiffrage de la signalétique : Il faut chiffrer le budget conception et design pour les 8 canyons qui sont concernés, fournir les photos et les topos du topoguide. Devis à faire faire.

³⁵₁₇ Contenus et textes : environ 200€ par canyon.

³⁵₁₇ Devis pour la création d'une méthodologie-alerte : faisabilité ou non d'un canyon, état des lieux au jour le jour.

³⁵₁₇ Connaissance de la dangerosité d'un canyon : il est illusoire de connaître le degré de dangerosité d'un canyon au jour le jour et à l'heure près (orages, lâcher d'eau)

³⁵₁₇ Amarrages : actuellement, une vérification en début de saison ; qui devrait suffire

sauf évènement majeur.

³⁵₁₇ Document de localisation des panneaux : 50€ par canyon pour frais de déplacements.

³⁵₁₇ Les espagnols attendent que les français passent leurs fiches-canyons pour faire les mêmes de leur côté.

³⁵₁₇ Estimation du budget entretien bûcheronnage des 8 canyons côté français : 30 000€ ; mais attention : le délai de paiement de ces prestations est très long ; il s'agit d'un financement européen ... dont le logiciel est caduc, d'où ce problème de délai.

6 - Gestion des sites

Bexanka :

Qui sera le gestionnaire du site ? Pour l'instant, la municipalité ne paraît pas se positionner. Le gestionnaire sera responsable de son entretien. Le financement est prévu par le Conseil Départemental. Si le CDS est gestionnaire, nous avons la certitude que le site sera sanctuarisé et que rien ne se passera sans notre avis.

Objectifs du prochain plan de gestion :

³⁵₁₇ Que Bexanka reste ouvert aux spéléos

³⁵₁₇ Travaux et aménagements : renouvellement du câble, signalisation du parking.

Le CDS attend le nouveau stagiaire pour le mettre en contact avec les interlocuteurs PDESI

Canyons :

Suite aux arrêtés préfectoraux, les canyionistes demandent :

³⁵₁₇ La modification des conditions d'interdiction de descente du Bitet,

³⁵₁₇ De connaître les périodes de faisabilité du Valentin

³⁵₁₇ L'élargissement des périodes d'ouverture du Soussoueuou.

7 – Trésorerie

³⁵₁₇ Nous en sommes à -3000€ en résultat. C'est une position normale, les subventions vont arriver.

³⁵₁₇ Stage Biospéléo, stage régional

Objectif : enrichir nos données sur le biotope de Bexanka.

Datage du guano, par Christian Dodelin

Détermination d'espèces cavernicoles.

Le budget prévisionnel est fait, hébergement prévu, les déplacements d'experts intégrés ; le dossier a été envoyé au CSR NA en temps voulu

S'agissant d'un stage régional, le CDS pourra bénéficier d'une aide financière de la Région.

³⁵₁₇ Facture LPO : 500€ seront payés cette année.

³⁵₁₇ Secours d'El Bosquete : remboursement en attente.

Fin du Conseil d'administration à 22 heures.

